

COMPTES ADMINISTRATIFS 2023

PREAMBULE

Le compte administratif termine le cycle budgétaire annuel et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Ainsi, le compte administratif 2023 a été précédé par :

- Le débat d'orientation budgétaire tenu le 3 mars 2023,
- Le vote du budget primitif 2021 intervenu le 14 avril 2023,
- Les décisions modificatives adoptées les 29 septembre 2023.

Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et expliciter les données contenues dans les maquettes budgétaires, maquettes répondant aux exigences du cadre légal des instructions comptables et budgétaires.

L'ensemble de ces documents est mis à disposition du public via le site internet de la Ville (<https://agglo-compiegne.fr/finances-de-la-ville-de-compiegne>).

En ce qui concerne les élus municipaux, ces documents font partie du dossier du conseil municipal transmis dans les légaux prévus à l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le rapport fait état de comparaison avec la moyenne de la strate qui regroupe les communes de 20.000 à 50.000 habitants appartenant à un groupement fiscalisé.

Synthèse générale

Le budget principal 2023 totalise 85,29 M€ de recettes comprenant 65,24 M€ de recettes de fonctionnement, 1,56 M€ correspondant à l'excédent reporté de 2022, et 18,49 M€ de recettes d'investissement.

Les dépenses s'élèvent à 80,96 M€ et sont composées de 60,75 M€ de dépenses de fonctionnement et 14,56 M€ de dépenses d'investissement auxquels s'ajoute la reprise du déficit d'investissement de l'exercice précédent de 5,65 M€.

Le budget annexe de la ZAC du Camp de Royallieu totalise 517,7 k€ de recettes et 363,8 k€ de dépenses. S'y ajoute la reprise du déficit antérieur pour 136,9 k€.

Table des matières

I. BUDGET PRINCIPAL	4
A. LES RESULTATS 2023	4
B. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	5
1. Chapitre 73 – Impôts et taxes	6
2. Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations	7
3. Chapitre 70 – Produits des services	8
4. Autres chapitres	9
C. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	9
1. Chapitre 011 – Charges à caractère général	10
2. Chapitre 012 – Charges de personnel	10
3. Chapitre 65 – Autres dépenses de gestion courante	11
4. Les autres chapitres de dépenses de fonctionnement	11
D. LES RECETTES D’INVESTISSEMENT	12
E. LES DEPENSES D’INVESTISSEMENT	13
II. BUDGET ANNEXE ZAC DU CAMP DE ROYALLIEU	15
III. EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE	17
A. EVOLUTION DU FONCTIONNEMENT ET EPARGNES	17
B. ENDETTEMENT	18
C. RATIOS	19

I. BUDGET PRINCIPAL

A. LES RESULTATS 2023

Section	Reprise résultats 2022	Résultat d'exécution 2023	Résultats de clôture 2023 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)	Affectation décidée
Fonctionnement	1 560 385,62	4 488 450,43	6 048 836,05	0,00	6 048 836,05	1 733 845,05
Investissement	-5 652 339,46	3 933 138,75	-1 719 200,71	-2 595 790,29	-4 314 991,00	-4 314 991,00
Total :	-4 091 953,84	8 421 589,18	4 329 635,34	-2 595 790,29	1 733 845,05	

Le résultat de clôture 2023, composé du résultat d'exécution 2023 et de la reprise des résultats de 2022, est excédentaire de 4 329 635,34 € comprenant :

- Un résultat excédentaire de 6 048 836,05 € en fonctionnement,
- Un besoin de financement de 1 719 200,71€ en investissement.

Le résultat global de clôture est diminué du solde des restes à réaliser de 2 595 790,29 € d'où un résultat cumulé global excédentaire de 1 733 845,05 €.

Les restes à réaliser en dépenses correspondent à des investissements engagés juridiquement et financièrement mais qui n'ont pas été totalement finalisés tels, pour les principaux : la réhabilitation de l'éclairage public dans le cadre de la maîtrise d'énergie (657 k€), les travaux du Centre de Rencontre de la Victoire (543 k€), la réfection du stade Jouve Senez (402 k€), travaux petite Chancellerie (246 k€), équipements de vidéosurveillance (234 k€), la mise en souterrain de réseaux (187 k€), du matériel de transport (142k€), des travaux de câblage (131k€), le verdissement des cours d'école (129 k€), le raccordement au réseau de chaleur (129 k€), du matériel informatique (123 k€), la mise en lumière du pont Louis XV (117 k€), les études pour la rénovation du gymnase Pompidou (112 k€), des menuiseries Bayser (105 k€), la restauration de l'église Saint Jacques (95 k€) l'aménagement des aires de jeux (86k€), ...

Les restes à réaliser en recettes comprennent un emprunt en 2023 pour un montant de 2,1 M€, ainsi que des subventions notifiées mais non perçues ; pour les principales : les subventions pour le Centre d'Immersion Historique de l'État (189 k€), la subvention du département pour le terrain Jouve Senez (161 k€), la subvention Fonds Vert pour les luminaires LED dans les écoles (111 k€) et pour la végétalisation des cours d'écoles (72k€), les subventions pour la Maison des Parents DSIL (61 k€) et départementale (51 k€) ...

Les prévisions budgétaires étant équilibrées, le résultat d'exécution est influencé par :

- Les écarts liés au taux d'exécution des prévisions budgétaires induits d'une part par le principe de prudence avec lequel doivent être élaborés les budgets des collectivités,
- La non-exécution pendant l'exercice du « virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement » prévu au budget, conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable en vigueur.

Afin d'apprécier le compte administratif 2023, il convient de rapprocher les prévisions budgétaires inscrites avec les réalisations effectives, mais également de constater l'évolution du niveau de dépenses et de recettes depuis ces dernières années, étant précisé que le contexte sanitaire de la pandémie de COVID19, et ses conséquences financières, ont impacté de manière importante l'exécution du budget 2020 mais également 2021, ce qui implique une difficulté de comparaison entre les exercices.

B. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement		CA 2021	CA 2022	Crédits ouverts 2023	CA 2023	Taux d'exécution	Variation de CA à CA
002	Résultat reporté	2 138 257	3 706 945	1 560 386	1 560 386	100,0%	-57,9%
013	Atténuation de charges	376 941	379 578	315 000	230 822	73,3%	-39,2%
70	Produits des services	4 327 631	4 778 096	5 325 927	5 568 256	104,5%	16,5%
73	Impôts et taxes	43 330 558	44 619 037	44 929 205	45 768 863	101,9%	2,6%
74	Dotations, subventions et participations	10 781 338	11 223 875	11 853 011	11 590 114	97,8%	3,3%
75	Autres produits de gestion courante	726 672	755 659	1 116 847	1 155 506	103,5%	52,9%
76	Produits financiers	10	10		14		35,2%
77	Recettes exceptionnelles	928 940	218 767	787 814	849 036	107,8%	288,1%
78	Reprise de provision	43 521	8 855	5 000	4 088	81,8%	-53,8%
042 (2)	Opérations d'ordre de transfert entre section	66 390	66 362	81 371	76 206	93,7%	14,8%
Total recettes de fonctionnement :		62 720 259	65 757 184	65 974 560	66 803 290	101,3%	1,6%

Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement est de 101,3 % donc supérieur à 100 %, ce qui correspond à la logique budgétaire en matière de recette consistant à l'inscription des seules recettes certaines selon le principe de prudence.

Le niveau de recettes est supérieur de 1,05M€ à celui du CA 2022 avec un total de 66,80 M€

La baisse du résultat reporté due au non report d'emprunt en 2022 et la baisse de 1% du taux d'imposition n'ont pas entravé la Ville dans la poursuite de maintien de la qualité du service public et un niveau d'investissement conséquent.

L'analyse de cette évolution doit être menée par chapitre.

1. Chapitre 73 – Impôts et taxes

Recettes de fonctionnement		CA 2021	CA 2022	Crédits ouverts 2023	CA 2023	Taux d'exécution	Variation de CA à CA
73	Impôts et taxes	43 330 558	44 619 037	44 929 205	45 768 863	101,9%	2,6%
73111	Contributions directes	28 793 461	29 714 469	30 913 578	31 503 504	101,9%	6,0%
73211	attribution de compensation	10 409 627	10 409 627	10 409 627	10 409 627	100,0%	0,0%
73212	dotation de solidarité communautaire	873 034	872 422	873 000	886 901	101,6%	1,7%
7351	Taxe sur l'électricité	714 807	722 075	700 000	993 516	141,9%	37,6%
7364	Prélèvement sur produits jeux	165 377	389 634	170 000	183 449	107,9%	-52,9%
7381	Droits mutation	2 111 498	2 344 170	1 700 000	1 548 456	91,1%	-33,9%
73...	Autres impôts et taxes	262 754	166 640	163 000	243 410	149,3%	46,1%

Ce chapitre est en progression de presque 1,15M€ par rapport au CA 2022.

On notera notamment la forte progression du produit des impositions directes due à la revalorisation des bases de 7,1% avec une baisse du taux de 1% après un gel des taux pendant 4 ans. À noter, la correction de la DGFIP sur nos basses pour un abattement fiscal QPV de 30% non pris en compte lors de la fusion de PICARDIE HABITAT par CLESENCE, ce qui a entraîné une diminution de nos bases.

Le produit issu de la taxe sur les paris hippiques 2019 a été perçu en 2021 avec un décalage de 1 an suite à la crise sanitaire. Le produit issu de la taxe sur les paris hippiques de 2020 et 2021 a été perçu en 2022 pour un montant de 389k€ soit 50% du montant de la redevance attribuée aux collectivités suivant les nouvelles dispositions (50% étant reversé à l'échelon intercommunal) pour revenir à un rythme normal en 2023, avec la perception de 50% du produit issu des paris hippiques de 2022.

On notera par ailleurs, la forte baisse de la taxe additionnelle aux droits de mutation à 1,5 M€ contre 2.3 M€ en 2022 suite à la crise sur l'immobilier.

2. Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations

Ce chapitre est en légère progression par comparaison au compte administratif 2022

Recettes de fonctionnement		CA 2021	CA 2022	Crédits ouverts 2023	CA 2023	Taux d'exécution	Variation de CA à CA
74	Dotations, subventions et participations	10 781 338	11 223 875	11 853 011	11 590 114	97,8%	3,3%
7411	dont DGF	3 529 730	3 404 326	3 384 822	3 384 822	100,0%	-0,6%
74123	DSU	2 682 737	2 809 173	2 934 448	2 934 448	100,0%	4,5%
74127	DNP	143 989	129 590	116 631	116 631	100,0%	-10,0%
74718	Autres subv. Etat dont empl. aidés et fds amorçage	647 465	760 231	915 917	952 897	104,0%	25,3%
7473	Participation CD60	16 488	13 907	16 500	16 295	98,8%	17,2%
74751	Remboursements ARC	5 000	5 500	11 500	14 000	121,7%	154,5%
7478	Autres organismes	1 779 496	1 743 452	1 995 682	1 642 386	82,3%	-5,8%
74834	Etat - compensation TF	1 748 109	1 967 539	2 199 387	2 199 387	100,0%	11,8%
74...	Autres dotations, subv..	228 325	390 158	278 124	329 248	118,4%	-15,6%

On note la relative stabilité de la Dotation Globale de Fonctionnement après plusieurs années d'application des mécanismes d'écrêtement, et la hausse de la Dotation de Solidarité Urbaine qui progresse de 125K€, grâce aux abondements prévus par la loi de finances, la Dotation National de Péréquation diminuant très légèrement.

La compensation de la taxe foncière pour les établissements industriels est en progression de 132k€.

Enfin, suite au label Cité éducative obtenue par la Ville une subvention de fonctionnement de 237 k€ a été obtenue.

La dotation de décentralisation obtenue pour la réorganisation des bibliothèques dont la perception se fait sur 5 ans a été perçu pour la dernière année (91 k€).

Le Fond de compensation de la TVA de fonctionnement se maintient à plus de 100k€.

Le passage du Contrat Enfance Jeunesse au Contrat Global de territoire a amené un changement de méthodologie pour le calcul des aides de la Caisse d'Allocations Familiales ce qui a entraîné une baisse de la participation.

3. Chapitre 70 – Produits des services

Recettes de fonctionnement		CA 2021	CA 2022	Crédits ouverts 2023	CA 2023	Taux d'exécution	Variation de CA à CA
70	Produits des services	4 327 631	4 778 096	5 325 927	5 568 256	104,5%	16,5%
70321	dont droits de stationnement et location voie publique	195 147	153 854	181 000	342 028	189,0%	122,3%
70323	Red. Occup. Domaine public	237 674	18 420	520 000	523 562	100,7%	2742,3%
70383	Redevance stationnement	388 428	465 828	500 000	504 375	100,9%	8,3%
70384	Forfait post stationnement	269 514	274 938	300 000	268 291	89,4%	-2,4%
70388	Autres redevances diverses	96 836	68 906	81 000	70 815	87,4%	2,8%
7062	Redev. culturelles	167 727	252 180	250 900	271 690	108,3%	7,7%
70631	redev. Sportif	236 487	493 923	495 600	462 855	93,4%	-6,3%
70632	redev. Loisirs	172 161	197 390	197 000	198 011	100,5%	0,3%
7066	redev. Sociale	361 374	385 798	384 000	436 078	113,6%	13,0%
7067	redev. Périscolaire	975 689	1 010 829	1 061 000	1 026 513	96,7%	1,6%
70846	MAD personnel au GFP en faveur de l'ARC	123 258	132 901	130 000	191 879	147,6%	44,4%
70848	MAD personnel - Autres organismes	328 818	356 793	360 000	331 029	92,0%	-7,2%
70873	Remb. frais CCAS	240 686	296 740	240 000	319 806	133,3%	7,8%
70876	Remb frais ARC	337 615	399 322	350 000	385 803	110,2%	-3,4%
70...	Autres pdts services	196 218	270 273	275 427	235 521	85,5%	-12,9%

Forte augmentation des produits des services, avec une progression de 800 k€ avec la régularisation des redevances d'occupation du domaine public (DSP).

Refacturation du personnel mis à disposition des crèches à mettre en parallèle de l'augmentation des subventions.

Le forfait post stationnement reste constant mais on constate une progression de la redevance de stationnement.

4. Autres chapitres

Le chapitre 77 enregistre notamment la réalisation des cessions mobilières et immobilières. En 2023, plusieurs cessions immobilières ont pu être concrétisées pour une valeur de 742 k€ avec la cession d'un garage.

Divers matériels (balayeuse, véhicules, illuminations...) ont également été cédés pour 5k€.

L'annulation de divers mandats des années antérieures pour 53 k€.

C. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement		CA 2021	CA 2022	Crédits ouverts 2023	CA 2023	Taux d'exécution	Variation de CA à CA
011	Charges à caractère général	13 086 624	14 126 264	16 281 781	15 466 898	95,0%	9,5%
012	Charges de personnel	33 941 333	35 660 820	37 331 594	36 901 091	98,8%	3,5%
014	Atténuation de produits	36 880	44 011	121 000	111 728	92,3%	153,9%
65	Autres charges de gestion courante	4 291 227	3 918 621	4 236 218	4 103 967	96,9%	4,7%
66	Charges financières	881 844	780 607	876 500	854 970	97,5%	9,5%
67	Charges exceptionnelles	470 912	234 681	424 229	365 391	86,1%	55,7%
023	Virement à la section d'investissement			3 752 039		0,0%	#DIV/0!
042 (1)	opérations d'ordre entre section	2 744 470	2 099 957	2 951 199	2 950 407	100,0%	40,5%
Total dépenses de fonctionnement		55 453 290	56 864 962	65 974 560	60 754 454	97,64%	6,84%

Le taux d'exécution est de 97,6 % avec un total de dépenses de près de 60,8 M€ contre 56,9 M€ au compte administratif 2022.

Cette exécution s'explique par les éléments suivants.

1. Chapitre 011 – Charges à caractère général

Dépenses de fonctionnement		CA 2021	CA 2022	Crédits ouverts 2023	CA 2023	Taux d'exécution	Variation de CA à CA
011	Charges à caractère général	13 086 624	14 126 264	16 281 781	15 466 898	95,0%	9,5%
6042	dont prestations	839 212	1 015 922	1 109 064	1 104 981	99,6%	8,8%
6061	fluides	3 451 341	4 652 334	5 030 671	5 029 465	100,0%	8,1%
6062 à 6068	Autres fournitures non stockées	2 148 979	2 012 083	2 276 854	2 114 894	92,9%	5,1%
611	contrat prest. service	241 166	255 700	371 068	335 726	90,5%	31,3%
613 et 614	locations et charges locatives	721 717	717 755	911 743	804 008	88,2%	12,0%
615	entretien et réparation	2 706 198	2 754 106	2 906 648	2 783 958	95,8%	1,1%
623	communication, publication, manifestations	536 800	593 762	764 446	716 758	93,8%	20,7%
011..	Autres dépenses	2 441 211	2 124 602	2 911 286	2 577 107	88,5%	21,3%

Le niveau de dépenses a globalement progressé de 1,3 M€ avec encore une forte progression des fluides de 350 k€ et des frais de publications avec l'envolée des prix du papier.

2. Chapitre 012 – Charges de personnel

Dépenses de fonctionnement		CA 2021	CA 2022	Crédits ouverts 2023	CA 2023	Taux d'exécution	Variation de CA à CA
012	Charges de personnel	33 941 333	35 660 820	37 331 594	36 901 091	98,8%	3,5%

Une progression de 1,2 M€ des charges de personnel en 2023 compte tenu :

Des coûts importants relatifs aux mesures réglementaires + 960 000 € :

- Hausse du point d'indice (+ 3,5 %) en juillet 2022, surcoût année pleine 2023 de 515 000 €
- Hausse du point d'indice (+1,5 %) en juillet 2023 : + 205 000 €
- Mesures prises pour le relèvement des bas de grille (qui suivent la hausse du SMIC) au 01/01/23, 01/05/23 et 01/07/23 : + 115 000 €
- La garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) : + 25 000 € par rapport à 2022
- La hausse du taux de cotisation accident du travail pour les contractuels : + 100 000 € par rapport à 2022

Et du versement de la prime pouvoir d'achat : + 360 000 €

3. Chapitre 65 – Autres dépenses de gestion courante

Dépenses de fonctionnement		CA 2021	CA 2022	Crédits ouverts 2023	CA 2023	Taux d'exécution	Variation de CA à CA
65	Autres charges de gestion courante	4 291 227	3 918 621	4 236 218	4 103 967	96,9%	4,7%
657362	Sub. CCAS	320 000	265 000	265 000	265 000	100,0%	0,0%
6574	Sub; associations	3 326 368	3 020 208	3 405 379	3 268 387	96,0%	8,2%
65..	Autres char gest. cour.	644 859	633 413	565 839	570 581	100,8%	-9,9%

Augmentation de 185 k€ sur le chapitre suite à la régularisation de la subvention 2022 versée en 2023 pour la crèche « la Maison des enfants ».

4. Les autres chapitres de dépenses de fonctionnement

S'agissant des charges financières, l'augmentation de 75k€ est liée à l'augmentation des taux sur nos emprunts à taux variable et à la contractualisation sur 2022 de 4.2 M€ d'emprunts nouveaux. Les charges exceptionnelles sont en progression de 130 k€ suite au reversement de subvention aux associations dans le cadre de la Cité Éducative.

Les autres dépenses sont constituées des écritures liées aux amortissements et aux écritures d'ordre consécutives aux sorties de l'actif patrimoniale des biens cédés qui sont en hausse compte tenu de l'augmentation du nombre de cessions sur l'exercice.

D. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement totalisent 18,5 M€ contre 14,9 M€ au compte administratif 2022.

Recettes d'investissement		CA 2021	CA 2022	Crédits ouverts 2023	CA 2023	Taux d'exécution
10	Dotations et fds propres	6 096 471	4 855 807	9 626 819	9 720 727	101,0%
10222	dont FCTVA	1 167 579	1 103 892	1 844 982	1 844 982	100,0%
10226	Taxe aménagement	428 892	191 891	450 000	543 908	120,9%
1068	Excédent de fct. capitalisé	4 500 000	3 560 024	7 331 837	7 331 837	100,0%
13	Subventions d'investissement	2 675 717	3 664 986	5 024 432	2 456 032	48,9%
131/2	dont subventions	2 459 023	2 926 664	3 562 290	1 689 469	47,4%
1342	Amendes de police	216 694	340 205	350 000	493 628	141,0%
1347	Autres dont DSIL		398 116	1 112 142	272 935	24,5%
16	Recours à l'emprunt	1 000 000	4 200 805	7 360 194	2 701 500	36,7%
20-23-27	Autres recettes d'équipement	681				nc
024	Pdts de cessions	0		39 186		nc
454201	Opérations pour compte de tiers			8 860	1 860	
021	Relevement en provenance de la section de fct	0	0	3 752 039	0	nc
040	opérations d'ordre entre section (amortissements)	2 744 470	2 099 957	2 951 199	2 950 407	100,0%
041	Opérations patrimoniales	0	75 604	784 142	657 908	83,9%
Total recettes d'investissement :		12 517 339	14 897 159	29 546 872	18 488 435	71,67%

Les dotations et fonds propres progressent de 4,9 M avec une augmentation du montant perçu au titre du Fonds de Compensation de la TVA de 741k€ liée au niveau de dépenses d'investissement de l'exercice 2022. On note également une reprise du produit de la Taxe d'Aménagement à 1543k€ après un montant très faible en 2022 à 191k€, conséquence positive des opérations d'aménagement et des constructions menées ces dernières années. Ce chapitre bénéficie également d'une affectation du résultat importante en investissement compte tenu de la forte réalisation en 2022 des investissements (+ 3,8 M€).

Les subventions perçues affichent un montant en 2023 inférieur à 2021 avec la baisse de la réalisation de programme d'investissement. Les subventions non perçues mais notifiées seront inscrites au budget primitif 2024 au titre des restes à réaliser.

E. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement		CA 2021	CA 2022	Crédits ouverts 2023	CA 2023	Taux d'exécution
001	Solde N-1	3 023 272	2 960 287	5 652 339	5 652 339	100,0%
10/13	Remb. Subventions /dotations	0		416 227	413 672	99,4%
16	Emprunts et dettes assimilées (sf. 166)	4 838 449	4 993 208	4 984 400	4 940 393	99,1%
	Dépenses d'équipement	7 418 265	12 453 356	17 619 532	8 461 369	48,0%
26/27	Immob. Financières	131 250	681			#DIV/0!
454101	Opérations pour compte de tiers	0		8 860	5 748	64,9%
040	opérations d'ordre de transfert entre section	66 390	66 362	81 371	76 206	93,7%
041	Opérations patrimoniales	0	75 604	784 142	657 908	83,9%
Total dépenses d'investissement :		15 477 626	20 549 498	29 546 872	20 207 636	68,39%

Les dépenses d'investissement totalisent 20,2 M€ contre 20,5 M€ en 2022.

Ce montant intègre la reprise du déficit d'investissement de 2022 bien supérieur aux exercices précédents.

Cependant des restes à réaliser importants sont constatés avec la réhabilitation de l'éclairage public pour 657k€ qui a connu un retard de facturation pour partie et un report du solde sur 2024 suite à l'absence de subvention obtenue, l'opération de réaménagement du Centre de Rencontre de la Victoire (543 k€) qui a été décalé après un appel d'offre infructueux, l'appel d'offre pour le stade Jouve Senez (402 k€) n'a été réalisé qu'au mois de décembre pour un démarrage tout début 2024, les travaux de la Petite Chancellerie ayant été reportés en toute fin d'année après des discussions avec les copropriétaires...

Les principales réalisations 2023 sont les suivantes :

SECURITE	Montants en €
Equipements de vidéo surveillance	254 938
Matériel Police Municipale	52 893
BATIMENTS ET EQUIPEMENTS	Montants en €
Rénovation bâtiments communaux (accessibilité, menuiserie, mise en sécurité ...)	265 631
Travaux Maison des Parents	253 536
Centre Technique Municipal-Locaux administratifs et sociaux	144 050
Câblage informatique des bâtiments communaux	116 998
Centre Anne Marie Vivé	99 395
Rénovation des Picantins	82 924
SPORT	Montants en €
Stade Jouve Senez	81 030
Piscine Patinoire	80 565
Stade Cosyns	47 993
CULTURE	Montants en €
Acquisition Mess de l'école d'Etat Major	507 300
Modernisation du Musée Vivenel et Centre d'immersion historique	323 313
ESPACES URBAINS	Montants en €
Voiries (aménagement, travaux, enfouissement des réseaux, accessibilité, parkings, pistes cyclables et piétonnes)	1 491 881
Travaux dans les écoles	481 663
Requalification voirie Boulevard des Etats Unis	233 718
Eclairage public	220 824
Travaux Place du Change	212 315
Requalification de la rue Carnot avec enfouissement des réseaux	180 949
Refecton et réaménagement Parking Koenig	139 413
MOYENS TECHNIQUES	Montants en €
Matériel de transport	250 458
Matériel espaces verts et voirie	107 909

II. BUDGET ANNEXE ZAC DU CAMP DE ROYALLIEU

Section	Reprise résultats 2022 (1)	Résultat d'exécution 2023	Résultats de clôture 2023 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	-136 872,40	153 851,59	16 979,19	0,00	16 979,19
Total :	-136 872,40	153 851,59	16 979,19	0,00	16 979,19

Le résultat d'exécution 2023 excédentaire qui entraîne un résultat de clôture positif suite à la vente de 4 lots.

Ces résultats découlent de l'exécution budgétaire suivante :

Recettes de fonctionnement		CA 2021	CA 2022	BP 2023	CA 2023	Taux exécution
002	Résultat reporté					
70	Vente de terrains	0	71 060	280 000	223 850	79,9%
74	Subventions partenaires externes	150 000				#DIV/0!
77	Subventions d'équilibre	131 000			0	#DIV/0!
-	Mouvements d'ordre	196 736	10 030	85 100	69 999	82,3%
	TOTAL recettes de Fct :	477 736	81 090	365 100	293 849	80,5%
Dépenses de fonctionnement		CA 2021	CA 2022	BP 2023	CA 2023	Taux exécution
002	Résultat de fonctionnement reporté		0,07			
6015	Terrains à aménager	0		15 000		nc
6045	Frais d'études	7 080		26 000	25 998	100,0%
605	Travaux	189 656	10 029	44 000	44 000	100,0%
66	Intérêts des emprunts					
-	Autres frais	0		100	0	0,4%
-	Mouvements d'ordre	281 000	71 060	280 000	223 850	79,9%
	TOTAL dépenses de Fct :	477 736	81 090	365 100	293 849	80,5%
Recettes d'investissement		CA 2021	CA 2022	BP 2023	CA 2023	Taux exécution
1641	Emprunt	0	0	0	0	
-	Mouvements d'ordre	281 000	71 060	280 000	223 850	79,9%
	TOTAL recettes d'inv. :	281 000	71 060	280 000	223 850	79,9%
Dépenses d'investissement		CA 2021	CA 2022	BP 2023	CA 2023	Taux exécution
001	Déficit invest.	282 167	197 903	136 872	136 872	100,0%
1641	Emprunt	0				
-	Mouvements d'ordre	196 736	10 030	85 100	69 999	82,3%
	TOTAL Dépenses d'inv. :	478 903	207 932	221 972	206 871	93,2%

III. EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE

L'analyse ci-après est établie sur la base du seul budget principal et donc hors budget annexe, à partir des comptes administratifs. En effet, le budget annexe de la ZAC du Camp de Royallieu est un budget qui comptabilise les travaux en section de fonctionnement, et donc le calcul d'une épargne consolidée fausserait l'analyse.

A. EVOLUTION DU FONCTIONNEMENT ET EPARGNES

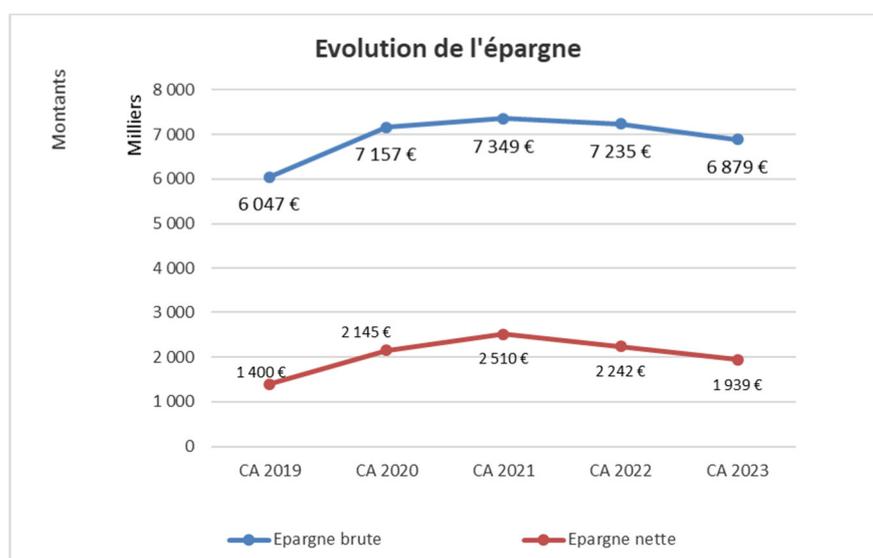
Evolution du Fonctionnement	repère	CA2018/2019	CA2019/2020	CA2020/2021	CA2021/2022	CA2022/2023
Recettes réelles de fct (RRF) hors recettes exceptionnelles	val.	1 069 795	-839 361	1 934 182	2 178 439	2 552 552
	%	1,86%	-1,44%	3,35%	3,66%	4,13%
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) hors dépenses exceptionnelles	Val.	-383 998	-1 949 434	-1 264 468	2 292 415	2 908 331
	%	-0,73%	-3,72%	-2,36%	4,39%	5,33%

Compte tenu de l'exécution budgétaire décrite ci-avant, l'épargne brute atteint 6,88 M€ contre 7,23 M€ au compte administratif 2022.

Epargne	repère	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
Recettes réelles de fct (RRF) hors reprise de résultat	1	59 362 148	58 567 226	60 515 612	61 983 877	65 166 698
Chapitre 77 "recettes exceptionnelles"	2	870 297	914 736	928 940	218 767	849 036
RRF hors reprise de résultat et produits exceptionnels	3=1-2	58 491 850	57 652 489	59 586 671	61 765 110	64 317 662
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	4	52 725 675	51 341 972	52 708 820	54 765 004	57 804 046
Chapitre 67 "dépenses exceptionnelles"	5	280 831	846 563	470 912	234 681	365 391
DRF hors charges exceptionnelles	6=4-5	52 444 844	50 495 410	52 237 908	54 530 323	57 438 655
Epargne brute	7=3-6	6 047 007	7 157 080	7 348 763	7 234 787	6 879 007
Remb. en capital	8	4 647 494	5 011 906	4 838 449	4 993 208	4 940 393
Epargne nette	9=7-8	1 399 513	2 145 174	2 510 314	2 241 578	1 938 614

La baisse du niveau des épargnes reste contenue liée notamment à la diminution des recettes es droits de mutation (-800€).

L'évolution des épargnes depuis 2019 est illustrée ci-après :



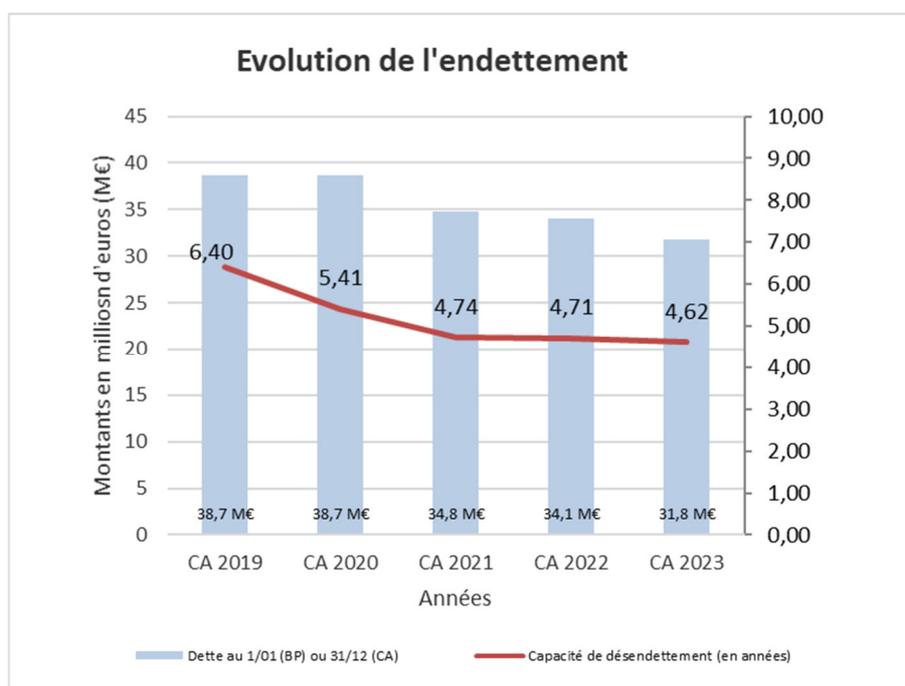
B. ENDETTEMENT

La baisse de l'endettement permet de conserver une capacité de désendettement à un bon niveau malgré la diminution de l'épargne, elle s'établit à 4,62 années contre 4,71 à fin 2022.

Endettement	repère	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
Dette au 1/01 (BP) ou 31/12 (CA)	10	38 724 012	38 712 106	34 797 382	34 081 996	31 770 188
Recours à l'emprunt	11	2 201 200	5 001 184	1 000 000	4 200 805	2 701 500
Encours de la dette / RRF	12=10/1	65,23%	66,10%	57,50%	54,99%	48,75%
Besoin de financement	13=11-8	-2 446 294	-10 722	-3 838 449	-792 403	-2 238 893
Capacité de désendettement (en années)	14=10/7	6,40	5,41	4,74	4,71	4,62

Pour mémoire, la norme retenue par le législateur est de 12 années maximum pour les communes.

Le désendettement de la commune peut être visualisé ci-dessous :



C. RATIOS

Il s'agit des ratios synthétiques sur la situation financière des collectivités, prévus à l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ratios	Num	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Moyenne strate ⁽²⁾
Population ⁽¹⁾		41 660	41 235	41 567	41 643	41 470	
Dépenses réelles de fonctionnement /population	1	1 266	1 245	1 268	1 315	1 394	1 459
Produit des impositions directes /population	2	681	695	693	714	760	700
Recettes réelles de fonctionnement/population	3	1 425	1 420	1 456	1 488	1 571	1 584
Dépenses d'équipement brut/population	4	239	187	178	299	204	364
Encours de dette/population	5	930	939	837	818	766	995
DGF/population	6	153	154	153	152	155	200
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonct.	7	63,4%	64,4%	64,4%	65,1%	63,8%	60,0%
Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct.	8	96,6%	96,2%	95,1%	96,4%	88,7%	94,3%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	9	16,8%	13,2%	12,3%	20,1%	13,0%	23,7%
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	10	65,2%	66,1%	57,5%	55,0%	48,8%	64,8%

(1) population légale (municipale et comptée à part) au 1er janvier de l'année.

(2) site internet www.collectivites-locales.gouv.fr, publication les collectivités locales en chiffres 2023, données de l'année 2022